



# V. Consommation et production

## Enjeux pour le canton

Nos modes de vie, associés à nos modes de production et de consommation, ont des conséquences sociales et engendrent une utilisation excessive des ressources naturelles, y compris en dehors du territoire vaudois. Le climat, la diversité biologique et les équilibres naturels sont d'ores et déjà affectés par cette trop forte pression. La prochaine décennie s'annonce décisive pour engager une transition vers des modes de production et de consommation sobres en émissions de gaz à effet de serre et plus respectueux de l'environnement et des personnes.

A cet égard, les collectivités publiques ont un rôle d'exemplarité à jouer, notamment au travers de leurs achats. Leurs dépenses sont de puissants leviers pour orienter le marché vers des modes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des travailleur-euse-s.

Plus largement, les comportements de consommation de l'ensemble des citoyennes et des citoyens peuvent contribuer à cette réorientation, que ce soit en privilégiant les produits et services locaux ou en agissant pour diminuer la quantité de déchets de tous types.

A ce titre, il est primordial de faire en sorte que toute la population ait accès aux informations leur permettant de faire des choix de consommation intégrant pleinement les aspects environnementaux et sociaux.

Au niveau de la production, les entreprises doivent être encouragées à adopter des procédés industriels et des modèles d'affaires économes en ressources, respectueux de l'environnement et limitant la production de déchets. Les grandes entreprises, en particulier, doivent veiller à adopter des pratiques responsables en matière sociale et environnementale, et à en répondre de manière transparente.

Il est également primordial d'encourager le développement de systèmes agro-alimentaires rémunérateurs, respectueux de l'environnement et résilients. Cette agriculture doit favoriser le développement rural et le maintien des exploitations et des terres agricoles tout en offrant à la population une nourriture saine et diversifiée.

## Objectifs de durabilité à l'horizon 2030

### V.a Production agricole

Assurer une production agricole suffisante 2.3, issue de systèmes agro-alimentaires rémunérateurs, respectueux de l'environnement 2.5 et résilients 2.4, notamment en soutenant les projets de commercialisation locale et le développement de produits innovants.

### V.b Déchets

Réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation 12.3 12.4 12.5.

### V.c Entreprises

Encourager les entreprises à adopter des modèles d'affaires économes en ressources, respectueux de l'environnement et socialement responsables 9.4 12.6.

#### Fonds de soutien à l'économie durable

Il est doté de CHF 25 millions pour accompagner la transition des acteur-trice-s économiques vers une économie durable et promouvoir les projets emblématiques.

### V.d Achats responsables

Assurer la prise en compte des principes d'achats responsables et de marchés publics exemplaires dans les achats publics 12.7.

#### Achats publics

La politique d'achats de l'État de Vaud promeut des modes de consommation et de production durables en s'appuyant sur la recherche de solutions alternatives, la promotion des 4 R (renoncer à l'achat, réutiliser, réparer et recycler), le respect de la ou du producteur-trice (conditions de travail dans toute la chaîne de production) de l'utilisateur-trice et de l'environnement sur tout le cycle de vie des biens et services.

### V.e Choix de consommation

Renforcer la capacité de chacun-e à faire des choix de consommation en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux de production, d'utilisation et d'élimination 12.8.